

CONSEIL UFR Sciences : Annexe 2 PV N°9 du 11 avril 2013

Proposition de tarifs de location des locaux gérés par la Faculté des Sciences

(pour l'organisation de concours, colloques, séminaires et autres manifestations...)

I- Tarifs journaliers

Site	Type de local	Partenaires publics			Partenaires privés		Tarification spécifique périodes particulières
		Journée Tarifs TTC	½ journée Tarifs TTC (50%)	Services AMU	Journée Tarifs TTC	½ journée Tarifs TTC (60%)	
St-Ch.	Grand Amphi	650	325	Gratuit	1200	720	Tarifs TTC publics/privés, journée/demi-journée sont automatiquement majorés de 15% minimum. Cette majoration peut être supérieure à 15% en fonction des besoins du partenaire.
	Amphi Perez	450	225		850	510	
	Amphi Marion	450	225		850	510	
	Amphi Fabry	450	225		850	510	
	Amphy Lavoisier	450	225		850	510	
	Amphi de chimie	370	185		700	420	
	Amphi de Sc. naturelles	370	185		700	420	
	Amphi Charve	370	185		700	420	
	Salle de conf. (déclouisonnée)	500	250		1100	660	
	Salle des voûtes	300	150		550	330	
	Salle de réunion du site S-Ch.	300	150		550	330	
	Salles informatiques	250	125		350	210	
	Salle des Actes	400	200		700	420	
	Autres salles (cours...)	200	100		350	210	
St-J.	Amphi Ponte	250	125	Sous réserve d'une participation éventuelle aux frais de nettoyage, consommables ...	350	210	Tarifs TTC publics/privés, journée/demi-journée sont automatiquement majorés de 15% minimum. Cette majoration peut être supérieure à 15% en fonction des besoins du partenaire.
	Amphi Rouard	250	125		350	210	
	Amphi Ampère	400	200		750	450	
	Amphi Cabannes	400	200		750	450	
	Amphi Cartan	400	200		750	450	
	Amphi De Saporta	400	200		750	450	
	Amphi Fabre	400	200		750	450	
	Amphi Hadamard	400	200		750	450	
	Amphi Pythéas	400	200		750	450	
	Amphi Pasteur	400	200		750	450	
	Salle des Actes	300	150		650	390	
	Autres salles (cours...)	150	75		250	150	
	Salle informatique	200	100		350	210	
	Aix.Mp	Grand Amphi	900		450		
Amphi N°1		400	200	700	420		
Amphi N°2		500	250	850	510		
Salles M1-M5		150	75	250	150		
Lum.	Amphis 1-2-3-4-5-6-7-8	450	200		600	360	
	Amphis 9-10-11-12	350	175		450	270	
	Salle du Conseil	300	150		650	390	
	Salle des commissions	200	100		450	270	
	Salle polyvalente	350	175		600	360	
	Grand hall	100	50		250	150	
	Salles info. 1-2-3-4-5	200	100		350	210	
	Autres salles (cours...)	150	75		250	150	

-Partenaires privés : la mise à disposition est gratuite pour les associations loi 1901 à but non lucratif concourant à la satisfaction d'un intérêt général (art. L2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques). Toutefois, l'organisateur assumera la prise en charge d'agents de sécurité recrutés par ses soins et mis à disposition pour assurer

la sécurité et la surveillance pour la durée de l'événement. De même, les coûts liés à la manifestation (ménage et à la remise en état des locaux) sont pris en charge directement par l'organisateur.

-Tarifs journaliers : tarifs s'appliquant aux manifestations d'une durée supérieure à 5 heures entre ...h00 et ...h00, du lundi au vendredi. Tout événement devant débiter ou se poursuivre en dehors des horaires officiels d'ouverture et de fermeture de l'établissement nécessitera une autorisation préalable et sera soumis à un tarif spécial.

-Tarifs ½ journée : les tarifs demi-journée sont applicables à toutes les manifestations ne dépassant pas 5 heures consécutives. Au-delà de 5 heures de présence dans la même journée : plein tarif.

- Tarifification spécifique : majoration de 15% minimum pour les samedis, dimanches, périodes de fermeture de l'établissement et en dehors des heures ouvrables.

Cette majoration tient compte du surcoût que peut représenter pour l'établissement une manifestation organisée pendant les périodes particulières mentionnées (a minima la présence de techniciens sur place pour l'ouverture et la fermeture des locaux, et le cas échéant pour la mise en marche et la maintenance des équipements audiovisuels...).

La majoration peut être supérieure à 15% en fonction des besoins en moyens humains universitaires nécessaires à l'organisation de la manifestation. Une proposition tarifaire détaillée sera alors proposée au partenaire par le site justifiant une majoration supérieure à celle de 15% précitée.

II- Tarifs location longue durée

Site	Partenaires publics	Partenaires privés	Structures internes AMU
St-Charles	55 euros m2/an	110 euros m2/an	Mise à disposition longue durée gratuite.
Aix-Montperrin	60 euros m2/an	120 euros m2/an	Les fluides, les consommables ainsi que l'entretien, les communications téléphoniques, l'affranchissement et l'évacuation des déchets restent à la charge du bénéficiaire de la mise à disposition.
St-J / Ch.-G.	50 euros m2/an	100 euros m2/an	
Luminy	50 euros m2/an	100 euros m2/an	

Pour toute location longue durée à un partenaire extérieur public ou privé, les fluides, les consommables, l'entretien, les communications téléphoniques, l'affranchissement et l'évacuation des déchets restent à la charge du partenaire.